

ÉCOLOGIE ■ Partie gagnée pour les moulins

Après les députés, les sénateurs viennent de voler au secours des moulins à eau, en adoptant un dispositif déjà voté à l'Assemblée dans la loi climat, qui exclut la destruction des retenues de moulins à eau. L'étude de cette disposition visait à assurer la continuité écologique des rivières, mais au détriment d'« un patrimoine remarquable », note le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur. En prenant exemple sur la trentaine de moulins de la Cléry, il a souligné « qu'il ne fallait pas opposer, mais au contraire harmoniser nature et culture ». Cette option n'était pas celle du gouvernement : la ministre Barbara Pompili a mis en garde sur « un vrai problème de régression environnementale potentielle ». ■